

Rapport du Président

Séance publique du
vendredi 11 décembre 2020

6^{ème} Commission

N° CD-2020-8-6-1

Service instructeur

DEVI - Service de l'Environnement et de
l'Agriculture

Service consulté

REVISION DES TARIFS D'ABATTAGE ET DE PRESTATIONS DE L'ABATTOIR DE CERNAY

Résumé : Le présent rapport propose de valider l'évolution des tarifs d'abattage et de prestations de la Société d'exploitation de l'abattoir départemental de CERNAY. En 2020, cet outil a permis à plus de 600 apporteurs réguliers de s'inscrire dans la filière courte et de contribuer ainsi à la préservation de notre environnement et de notre cadre de vie.

La Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie a approuvé cette évolution des tarifs lors de sa réunion du 13 novembre 2020.

Le rapport annuel de gestion, pour 2019, de l'abattoir départemental présentant les comptes de gestion de la Société d'Exploitation de l'abattoir de Proximité du Haut-Rhin ainsi qu'un bilan annuel ont été validés par la Commission Permanente le 9 octobre 2020.

L'analyse financière montre que l'abattoir a atteint l'équilibre financier avec un volume de viande traitée de 1 138 tonnes en 2019. Le résultat d'exploitation est de + 5 181 € pour un chiffre d'affaires net de 1 122 435 €. Le passif non résorbé s'établit désormais à 266 458 €.

La Société d'Exploitation souhaite procéder à une révision des tarifs de ses prestations afin de consolider ce bilan, selon les chiffres présentés dans le tableau joint au présent rapport qui ont été validés par la Commission consultative de suivi de l'abattoir en date du 3 novembre 2020.

Il vous est proposé d'approuver la révision des tarifs d'abattage et des prestations de l'abattoir départemental de CERNAY, selon les modalités énoncées dans le tableau annexé au présent rapport, à compter du 1^{er} janvier 2021.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.


LE PRESIDENT

Remy WITH